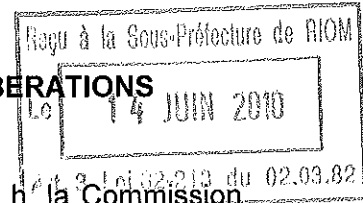


Commission Locale de l'Eau
Du SAGE Sioule
Place R. Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne
Tél. : 04.73.85.82.08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Nombre de Membres

En exercice : 62
Présents : 27
Représentés : 10
Votants : 24

L'an deux mille dix, le 19 mai à 15h30 h, la Commission Locale de l'Eau dûment convoqué s'est réuni à Saint Gal sur Sioule, sous la présidence de Monsieur Pascal ESTIER.

Dates de convocations : 15 avril 2010

PRESENTS : voir annexe.

OBJET validation du scénario tendanciel du SAGE Sioule par la Commission Locale de l'Eau

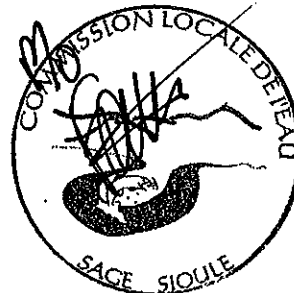
Le Président informe les membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) de la finalisation du scénario tendanciel du Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux de la Sioule. Il demande au bureau d'étude Géohyd et SCE de présenter les résultats en vue de sa validation.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau,

DECIDE : de valider à l'unanimité le scénario tendanciel du SAGE Sioule.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
A Saint Gal Sur Sioule

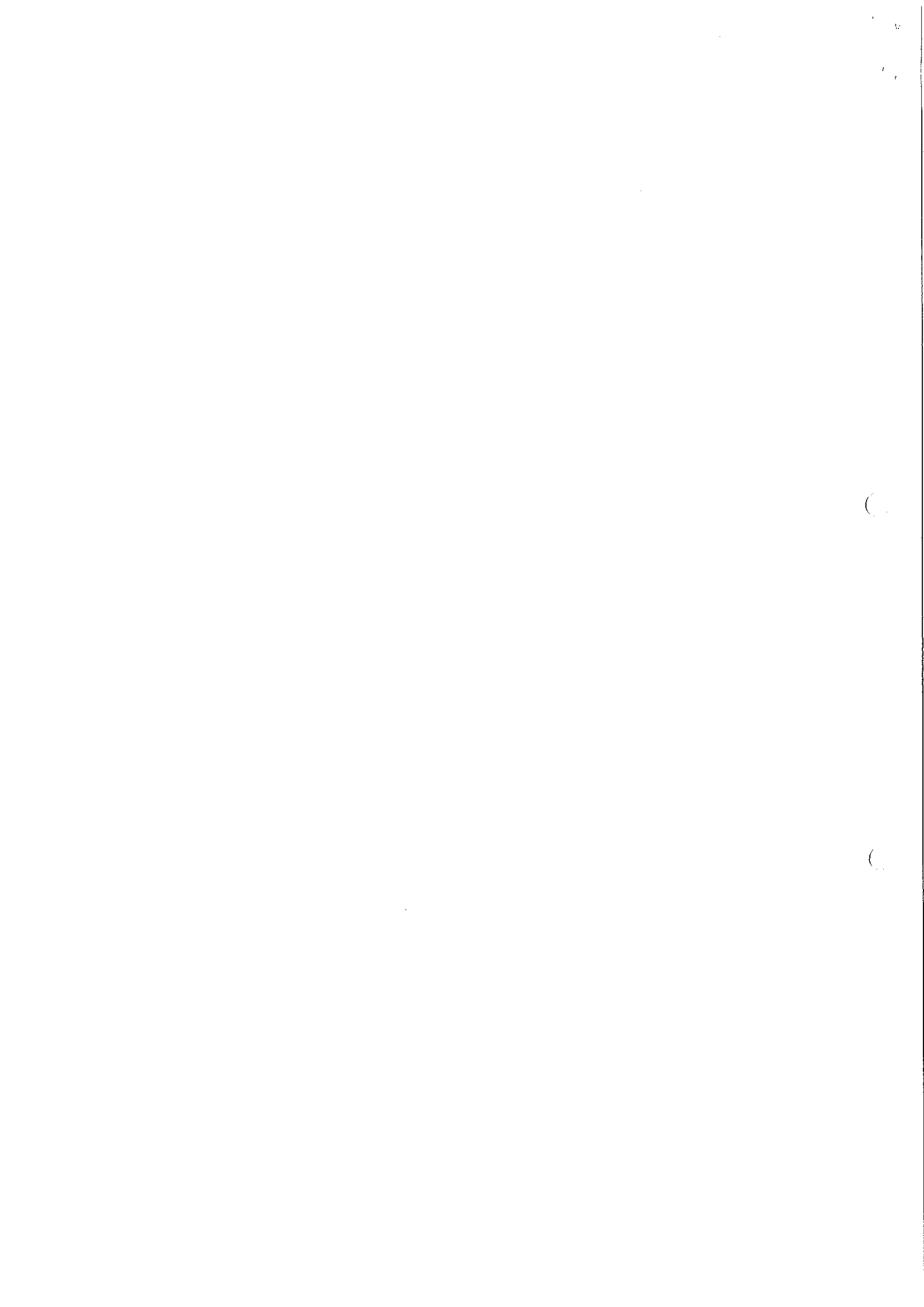
Pour Copie Conforme,
Le Président de la CLE,
Pascal ESTIER



Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture
le :

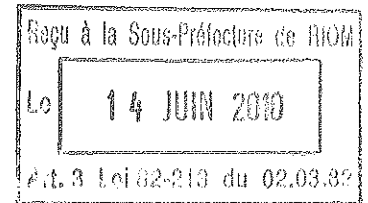
Publié ou Notifié
le :



Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule du 19 mai 2010

Présents :

M. Pascal ESTIER (Président de la CLE)
Mme Cécile FOURMARIER-MOLAS (Animatrice du SAGE Sioule)
M. Emmanuel FERRAND (Commune Saint-Pourçain-sur-Sioule)
M. Claude BUFFARD (Mairie de Chouvigny)
M. Daniel SAUVESTRE (Maire de Châteauneuf les Bains)
Mme Anne-Laure MARCHAND (EDF)
M. Philippe CHEGRANI (DREAL Auvergne)
M. BARTHELEMY (DREAL Auvergne)
M. Rodolphe RIDEAU (Conseil Général de l'Allier)
M. Thibaud WYON (animateur du contrat de rivière Sioule)
M. Jean OBSTANCIAS (DDT 63)
M. Arnaud JACQUET (Bureau d'étude GéoHyd)
Mme RIVOIRE Emilie (Bureau d'étude GéoHyd)
Mme Nicole ROUAIRE (Conseil Régional d'Auvergne)
Mme Agnès ANDRE (Conseil général Auvergne)
M. Nicolas VENTRE (DDT 03)
M. SAUVAT (CG 63)
M. Dominique SOUILHAT (Communauté de communes de Menat)
M. ROGACKI (Communauté de communes Sioule, Colettes et Bouble)
M. FILLOUX (Sous-préfecture de Riom)
M. Henri CARMIE (ONEMA)
M. CHARVILLAT (Communauté de communes de Cœur de Combrailles)
M. DANIEL (Maire de Bayet)
M. Alain ESCURE (Président du SMADC)
M. LAURENT (Chambre d'Agriculture de l'Allier)
M. PELLETIER (Groupement pour le Développement Hydroélectrique du Massif Central)
M. SCHIETTEKATTE (Chambre d'Agriculture du PDD)
Mme CANO (Mairie de Blot l'Eglise).



Excusés : Mme Agnès MOLLON (PNR des Volcans d'Auvergne) pouvoir à Mme ROUAIRE
M. Jean-Claude MAGOT (Vice Président du SAGE Sioule) pouvoir M. BUFFARD
M. DORSEMAINE (Direction régionale de l'Agriculture et Forêt) pouvoir à M. OBSTANCIAS
M. MOULIN (DDT 03) pouvoir à M. VENTRE
Mlle Nadège GUIMARD
M. ROUSSAT (Conseiller général de l'Allier) pouvoir à M. ESTIER
M. SERVIERE (Mairie de Montfermy)
M. HAMOUMOU (Communauté de Communes VOLVIC, SOURCES ET VOLCANS)
Mme LEMPEUREUR (Mairie de Montaigut-en-Combraille) pouvoir à M. SOUILHAT

M. NATURALE (Agence de l'Eau Loire Bretagne) pouvoir à DREAL
M. LAMAZIERE (Mairie du Montel de Gelat) pouvoir à M. CHARVILLAT
M. BLANC (Mairie de Blot l'Eglise) pouvoir à M. ESCURE
M. DUBOISSET (Mairie d'Ebreuil) pouvoir à M. DANIEL
M. BOUCHARDY.